

## DELIBERATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE

Les récentes déclarations de Monsieur Delevoye sur les retraites confirmant la préparation d'un régime universel par points, les annonces de Monsieur Pépy confirmant la volonté de destruction du statut des cheminots, prélude à la destruction de tous les statuts, la précarisation accélérée dans toutes les entreprises, qui sont la marque de toute la politique du quinquennat et des gouvernements précédents sous l'égide de l'Union européenne, confirment si besoin était, la force et la justesse de l'orientation décidée au dernier congrès confédéral, encore confirmée et précisée dans toutes les déclarations des commissions exécutives (21 juin, 6 septembre) et dans la résolution du CCN des 26 et 27 septembre dernier, toutes adoptées à l'unanimité.

La CE se félicite que ces décisions unanimes aient permis la journée du 9 octobre avec la participation de tous les militants FO sur des revendications nettes et précises. Elle entend poursuivre dans ce sens. Face aux défis posés par l'ensemble de ces mesures rétrogrades qui provoquent désarroi et refus dans toutes les couches de la société, en particulier parmi les salariés, pour poursuivre l'orientation votée par nos instances démocratiques et souveraines, notre confédération se doit d'être irréprochable, en ordre de marche et unie sur nos valeurs fondamentales pour aider tous à riposter et à se reconnaître dans nos valeurs.

Cet enjeu qui dépasse même notre confédération nous oblige à préciser un certain nombre de questions pour préserver notre confédération, conforter nos adhérents et contrecarrer l'odieuse campagne dont nous sommes l'objet. Nous ne sommes pas dupes, d'où qu'elle vienne, avec des cris d'orfraies ou des larmes de crocodiles, cette campagne vise à nous affaiblir en cherchant à nous ranger dans les « tous pourris ». La CE déclare clairement et sans la moindre ambiguïté :

- ✓ il ne s'agit pas de remettre en cause les orientations du congrès, de la CE et du CCN,
- ✓ la méthode des fichiers dénonçant le genre, l'appartenance politique, tout comme les jugements diffamatoires et les appréciations tendancieuses, est étrangère à Force ouvrière. L'émotion légitime soulevée dans nos rangs, la stupéfaction et la colère en témoignent. Fichage d'autant plus inquiétant qu'il a ouvert la voie à cette campagne contre nous, jusqu'à permettre une intervention de la Cnil au siège de l'avenue du Maine. La CE décide la mise à l'écart des responsables de cette situation. Notre confédération est issue d'une scission en réaction à la mainmise des staliniens sur la vieille CGT. La CE rappelle que dès son origine et dans toute sa tradition, notre confédération, se constituant contre ces méthodes, a toujours défendu et combattu pour la liberté, la liberté de pensée et de choix individuel, politique, philosophique et religieux de chaque militant. La CE fait sienne la déclaration des membres du bureau confédéral du lundi 15 octobre.

- ✓ La CE condamne la prétention de qui que ce soit, fût-il dans l'entourage immédiat du secrétaire général, ou du secrétaire général lui-même, à s'ériger, en dehors de toute instance, en juge ou directeur de cabinet pour infliger des sanctions du type « avertissement », pour organiser une valse des attributions et des fonctions, pour licencier, digne de critères en vigueur dans le management des entreprises. Et cela d'autant que cela vise en particulier d'autres membres du bureau confédéral. La CE rappelle que les membres du bureau confédéral et de la commission exécutive ont la même légitimité démocratique. Ils sont tous élus par le CCN et ont comme mandat, chacun à leur place dans le respect des instances, d'administrer la confédération. Ils sont à égalité, pairs parmi les pairs.
- ✓ La CE estime qu'aucune pression n'est acceptable, sous prétexte de difficultés financières, pour remettre en cause le fédéralisme et la capacité des ud et fédérations à agir.

La CE estime que ces agissements totalement contraires à nos valeurs fondamentales doivent être immédiatement stoppés et qu'un fonctionnement conforme à nos traditions doit être immédiatement rétabli.

C'est pourquoi la CE désigne une commission chargée d'aider et d'assister le bureau confédéral pour éradiquer ces méthodes et prendre toute décisions utiles à cet objectif. Cette commission est composée de Franck Bergamini, Gabriel Gaudy, Frédéric Homez, Yves Kottelat, Michel Le Roc'h, Hubert Raguin et Jacques Techer. Elle siègera avec le bureau confédéral jusqu' au prochain CCN. La CE décide la convocation d'un CCN extraordinaire les 21 et 22 novembre 2018 prenant acte de la démission du Secrétaire Général qui permettra à la représentation de toute l'organisation de juger, d'apprécier la mise en œuvre de ces mesures et de décider de la suite.

Plus que jamais, résister, revendiquer, reconquérir.

Adhérez aux syndicats Force ouvrière

Votée à l'unanimité moins 3 (trois) voix contre.

A Paris, le 17 octobre 2018

Le Président, Sébastien Busiris

